

ALENÇON. Des caméras de vidéosurveillance installées dans les couloirs: polémique au collège Louise-Michel

Des caméras ont récemment été installées dans les couloirs du collège Louise-Michel, à Alençon. Le dispositif, qui a surpris le personnel, pourrait être étendu à tous les collèges de l'Orne dès la rentrée prochaine.

Drôle de surprise pour les élèves, professeurs et personnel du collège Louise-Michel, à Alençon.

Au retour des vacances scolaires de printemps, mardi 22 avril, ils ont découvert que 15 caméras de vidéosurveillance avaient été installées dans les couloirs de l'établissement.

Une première au sein d'un établissement

Un tel dispositif est une première dans l'Orne, les caméras étant jusque-là cantonnées à l'extérieur des établissements.

Cette nouveauté a d'autant plus choqué une partie du personnel que ce projet n'avait donné lieu à aucune consultation ou avertissement préalable, ni auprès du personnel, ni auprès des élèves et de leurs parents.

Or, la mise en place de tels dispositifs au sein d'un établissement scolaire doit donner lieu à une délibération du conseil d'administration (CA), compétent sur les questions relatives à la sécurité.

D'ailleurs, comme cela est rappelé dans une « **motion des personnels** » qui figure désormais au procès-verbal du dernier conseil d'administration et que nous nous sommes procurée, « **l'installation de caméras aux abords de l'établissement avait fait l'objet d'un acte de CA en 2023, mais il n'a jamais été question d'installations au sein de l'établissement lui-même.** »

Pas branchées, pour le moment

Les personnels du collège Louise-Michel ont alerté le Rec-

torat de la région académique de Normandie.

Dans sa réponse, redistribuée ensuite dans les casiers de tous les professeurs et affichée en salle des profs, le Rectorat confirme que ces installations ont été faites « **à la demande commune des autorités académiques et du Département de l'Orne** » et que ce projet aurait débuté dès 2024.

Les services de l'Éducation nationale signalent par ailleurs que les 15 caméras, effectivement installées lors des dernières vacances scolaires, n'avaient pas encore été branchées par les équipes techniques: aucune caméra n'est donc allumée pour le moment.

Quelle protection des données?

Outre des réponses sur



15 caméras ont récemment été installées dans le collège Louise-Michel, à Alençon, sans que le personnel ne soit averti.

l'objectif attendu et l'efficacité d'un tel dispositif au sein d'un établissement scolaire, des questions inquiètent dans les rangs du personnel: quel usage sera fait des images capturées, comment et combien de temps seront-elles stockées, qui pourra les consulter?

Le Rectorat assure dans sa réponse que le projet est « **très cadré par différentes réglementations, dont la protection des données à caractère personnel** ».

« Généralisation » dès la rentrée prochaine?

Et puis, reste la question du budget. Selon nos informations, qui restent à confirmer, cette installation aurait coûté

57 000 €.

Un chiffre qui interroge, alors que les enseignants réclament régulièrement des fonds pour « **acheter des ouvrages aux élèves, remplacer des chaises abîmées, acquérir du matériel pédagogique...** »

Or, le collège Louise-Michel ne serait, dans les plans du Département et des services de l'Éducation nationale de l'Orne, qu'une première étape avant une « **généralisation** » dans les 31 collèges ornais. Et ce, dès « **l'année prochaine** ».

Une partie du personnel « en colère »

Une partie du corps enseignant de Louise-Michel, qui semble tout de même divisé

sur la question, se dit « **en colère** », car cette installation « **ne correspond aucunement à [leur] vision de l'éducation [...]. Lorsque défaillance il y a, elle doit être régulée par la rencontre avec des professionnels qualifiés et formés** »: « **Nous ne croyons pas qu'une société de la surveillance est la solution. Pire, elle stigmatise notre établissement et nos élèves qui ont su nous le dire.** »

Après le courrier du personnel adressé à la direction et aux membres du conseil d'administration, une première réunion aurait eu lieu récemment pour répondre aux interrogations de certains enseignants.

● Antoine SAUVETRE

La réponse de Christophe de Balorre

« Il s'agit d'une expérimentation », tient à rappeler, dans un communiqué, le président du Département, sollicité par L'Orne Hebdo.

Christophe de Balorre indique par ailleurs que l'installation de ces caméras n'était « **pas à l'initiative du Conseil départemental** », mais qu'il s'agit bien d'une « **expérimentation décidée collectivement [...]** lors d'un comité de pilotage réunissant la secrétaire générale de la Direction académique, la principale du collège Louise-Michel, les forces de l'ordre, les sapeurs-pompiers, une équipe des services de l'Éducation nationale de l'Orne et du Département ».

Sans confirmer le chiffre de 57 000 € pour l'installation du dispositif à Louise-Michel, Christophe de Balorre affirme d'ailleurs que « **le Conseil départemental se serait bien passé de cette nouvelle**

dépense!

Il explique que, « **à la demande de l'Éducation nationale, l'objectif est de renforcer la sécurisation de nos collèges, à la suite d'exactions dramatiques commises dans plusieurs établissements en France et qui ont fait la Une de la presse nationale: violences sur des élèves, violences sur des enseignants, intrusions de personnes étrangères dans les établissements, etc.** ».

Enfin, concernant le manque d'informations dont se plaint une partie du personnel, il pointe la responsabilité de la direction de l'établissement: « **La principale du collège a participé à cette réunion de travail et la moindre des choses aurait été qu'elle en informe son équipe enseignante, ce qui, visiblement, ne semble pas avoir été le cas.** »

La FCPE lance un questionnaire sur la vidéoprotection pour recueillir l'avis des parents et de leurs enfants

La Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) de l'Orne a appris l'installation des caméras au sein du collège Louise-Michel par le biais de l'article de L'Orne Hebdo, publié sur le site internet mercredi 28 mai.

L'association, qui représente les parents d'élèves dans le département, souhaite consulter les familles avant de s'exprimer sur le sujet. « **Car notre raison d'être est d'abord de défendre les intérêts des enfants et des familles et de porter leur voix** », signale Nadège Diercks, la présidente de la FCPE de l'Orne.

L'association a donc confectionné un questionnaire à l'attention des parents d'élèves. « **Nous souhaitons consulter**



L'association de parents d'élèves a appris le projet d'installation de caméras de vidéoprotection dans tous les collèges de l'Orne par le biais de l'article de L'Orne Hebdo. Facebook

un maximum de parents de collégiens de l'ensemble du département, puisqu'il est vi-

siblement prévu d'étendre le dispositif à tous les collèges. « **Ce questionnaire nous**

permettra de préparer les audiences que nous avons demandées auprès du Directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) et du rectorat », poursuit Nadège Diercks. « **Nous comptons également aborder la question en Conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN), notamment pour voir avec le préfet pourquoi il n'y a pas d'arrêté publié concernant l'installation de ces caméras, mais aussi pour demander au département des détails sur le financement.** »

Si la FCPE ne souhaite pour le moment pas s'exprimer en faveur ou en défaveur de la vidéosurveillance dans l'en- ceinte des collèges, elle estime

malgré tout qu'un tel dispositif « **visant à filmer des mineurs au sein d'un établissement scolaire pose beaucoup de questions.** »

Par ailleurs, « **il nous semble impensable que ni les syndicats de professeurs ni les fédérations de parents d'élèves n'aient été consultés** », poursuit la présidente de l'association.

Parmi les questions, la FCPE demande par exemple si des parents d'élèves avaient été informés d'un tel projet au sein du collège de leur enfant pour la rentrée 2025, s'ils y sont favorables, pourquoi, ou si le coût d'environ 50 000 € par établissement leur semble « **justifié** ».

Plus largement, le questionnaire aborde le sujet de la sécu-

rité dans les collèges de l'Orne: « **pensez-vous que le collège de votre enfant dispose de moyens humains suffisants pour assurer la sécurité des élèves?** », « **pensez-vous que la santé mentale des élèves, facteurs de violences intrascolaires, est correctement prise en charge?** », ou encore « **votre enfant se sent-il en sécurité dans son établissement scolaire?** ».

Des tracts seront bientôt distribués dans certains collèges de l'Orne pour inviter les parents à s'exprimer à travers ce questionnaire.

● Antoine SAUVETRE

■ Le questionnaire est accessible à cette adresse: urlr.me/sgX26b